

Chapitre 14

Programme d'anglais langue seconde

Les élèves étrangers peuvent représenter un atout précieux dans les écoles albertaines. Toutefois, les élèves dont l'anglais n'est pas la langue maternelle ont souvent besoin de soutien en langue pour réussir dans les écoles albertaines. Ce chapitre passe en revue les pratiques exemplaires des programmes d'anglais langue seconde (ALS), et offre des lignes directrices aux autorités scolaires souhaitant élaborer des programmes d'ALS ou les améliorer.

En quoi consistent les programmes d'ALS et à qui s'adressent-ils?

Le programme d'anglais langue seconde (ALS) aide les apprenants de l'anglais à améliorer leurs compétences dans cette langue. Les apprenants de l'anglais sont des élèves qui parlent une autre langue ou un dialecte anglais. Il peut s'agir d'élèves bilingues ou multilingues dont les compétences en anglais sont inférieures à celles de leurs camarades du même niveau scolaire. Le financement de l'ALS permet aux écoles d'offrir des programmes et du soutien aux élèves dont le niveau de compétence en anglais les empêche de participer pleinement aux expériences d'apprentissage de leur classe. Les apprenants de l'anglais se trouvent dans différentes situations, notamment :

- Ils se sont inscrits dans une école albertaine à titre d'élèves étrangers venant de pays dont la langue principale est différente de l'anglais.
- Ils ont récemment immigré au Canada.
- Ils sont nés au Canada, mais vivent dans un foyer où la langue principale n'est pas l'anglais.
- Ils sont nés au Canada et vivent dans un foyer où se parlent plusieurs langues, notamment l'anglais.
- Ils sont nés au Canada, mais vivent dans un foyer où la langue principale est le français, et leur compétence en anglais est insuffisante pour atteindre le niveau requis dans le cours d'English Language Arts.

Pourquoi les programmes d'ALS sont-ils importants?

Plus de nouveaux arrivants que jamais immigreront en Alberta (voir le chapitre 2 : Avantages et tendances de l'éducation internationale), et bien que l'arrivée de nouveaux Albertains enrichisse la province sur le plan économique et culturel, elle présente également de nouveaux défis. Par exemple, notre population de plus en plus diverse a suscité un besoin accru en programmes d'ALS, et il est peu probable que ce besoin diminue au cours des prochaines années.

- En 2001, l'anglais ou le français était la langue seconde d'environ 15 % des immigrants albertains¹.
- D'ici 2017, entre 16 % et 19 % des immigrants albertains apprendront l'anglais ou le français comme langue seconde².
- L'augmentation du nombre d'élèves d'ALS est plus marquée dans les conseils scolaires urbains de l'Alberta. Par exemple, le Calgary School District No. 19 a noté une forte augmentation des apprenants de l'anglais, qui sont passés d'environ 3 000 élèves durant l'année scolaire 1991-1992 à plus de 15 000 pendant l'année 2004-2005³.

De solides programmes d'ALS sont essentiels au succès de milliers d'élèves à travers la province.

L'expérience a prouvé que les besoins des apprenants de l'anglais sont mieux satisfaits lorsqu'ils sont intégrés dès que possible dans des classes ordinaires avec des camarades du même âge. Il est essentiel de mettre au point des programmes adaptés aux apprenants de l'anglais pour la réussite de leur intégration. Les apprenants de l'anglais de compétences linguistiques et de niveaux scolaires variés nécessitent des programmes différents, qui vont de programmes d'ALS jusqu'au soutien à l'intégration. Ces soutiens sont conçus pour rendre le contenu accessible aux apprenants de l'anglais.

Par où commencer?

Plusieurs publications d'Alberta Education ont été élaborées pour aider les administrateurs à planifier et à mettre en œuvre des programmes d'ALS. Voici certaines des principales publications :

- *English as a Second Language K–9 Guide to Implementation*
- *English as a Second Language Senior High Program of Studies*
- *English as a Second Language Senior High School Guide to Implementation*
- *Supporting English as a Second Language Students: Promising ESL Strategies in Alberta*
- *Alberta English as a Second Language Proficiency Benchmarks*

Les renseignements suivants ont été tirés en partie de ces publications. Vous pouvez télécharger l'ensemble des publications ci-dessus sur le site Web d'Alberta Education, à l'adresse <http://education.alberta.ca/teachers/program/esl/resources.aspx>.

Mettre au point un processus d'admission

Le processus d'admission permet à l'école d'accueillir l'apprenant de l'anglais et de lui fournir des renseignements importants. Pendant la séance d'admission, l'école apprend beaucoup de choses sur l'élève et sa famille. La famille, pour sa part, a l'occasion de partager des renseignements et d'obtenir des réponses à ses questions. L'école devrait fournir un interprète dans la mesure du possible, ou inviter la famille à se faire accompagner d'un traducteur (p. ex., un représentant d'un organisme de services aux immigrants ou un ami), qui pourra l'aider lors du processus d'inscription. La liste suivante indique les renseignements que les écoles peuvent choisir de recueillir au moment de l'admission :

- documents officiels justifiant la citoyenneté ou le statut de réfugié ou de résident permanent;
- bulletins scolaires ou relevés de notes;
- antécédents et renseignements familiaux non officiels;
- scolarité passée non officielle de l'élève admis;
- attentes de la famille par rapport à l'école;
- attentes de la famille par rapport à l'élève;
- points forts scolaires et sociaux de l'élève;
- soutiens particuliers dont l'élève a besoin;
- besoins futurs probables de la famille, p. ex., traduction, aide communautaire;
- questions de la famille.

Perfectionnement multilingue simultané

Les élèves et les familles d'autres systèmes scolaires et origines culturelles apportent des idées, des points de vue, des expériences et des témoignages différents et parfois nouveaux. Cette connaissance riche d'autres langues et cultures doit être valorisée. Les éducateurs doivent encourager les familles multilingues à continuer de parler les langues qu'elles pratiquent et à perfectionner les compétences de leurs enfants dans celles-ci. Traduire des mots et des concepts anglais nouveaux dans la langue parlée à la maison peut aider l'élève à les comprendre et renforcer par la suite sa compréhension des deux langues. Cela permet également de faire participer les parents à l'expérience scolaire.

Une fois que les renseignements ont été recueillis, il est recommandé de faire visiter l'école aux élèves.

Si votre autorité scolaire ne dispose pas d'un centre d'accueil offrant une évaluation linguistique initiale, vous pouvez évaluer les points suivants au cours du processus d'admission (pour de plus amples renseignements, consultez le chapitre 2 de *English as a Second Language Kindergarten to Grade 9 Guide to Implementation*) :

- épellation des lettres;
- décodage;
- compréhension en lecture;

- rédaction d'un échantillon en anglais;
- rédaction d'un échantillon dans la langue maternelle de l'élève (à porter à son dossier et à traduire plus tard, au besoin, pour évaluer sa langue maternelle à son arrivée);
- évaluation de l'expression orale à l'aide d'une image ou d'une conversation libre;
- évaluation des capacités d'écoute tout au long de l'entretien;
- seuils-repères en ALS pour évaluer les compétences linguistiques initiales de l'élève.

Ce processus prend habituellement de 30 à 90 minutes selon les services fournis par l'autorité scolaire, les outils d'évaluation utilisés et les compétences en anglais de l'élève et de sa famille. Grâce à ces renseignements, l'école est en mesure de prendre les décisions initiales en matière de programmes et comprend mieux l'élève et sa famille. La famille a eu l'occasion de poser des questions et se sent appréciée et reconnue.

Placement des apprenants de l'anglais

Les apprenants de l'anglais des écoles élémentaires et secondaires premier cycle sont en général placés dans des classes adaptées à leur âge et reçoivent de leurs enseignants un enseignement complémentaire en langue et en contenu, en passant par la différenciation et la modification, selon les compétences en anglais de l'élève. Les apprenants de l'anglais bénéficient également du soutien de spécialistes certifiés d'ALS, d'aides-enseignants, de bénévoles de la communauté et de camarades-tuteurs



Les apprenants de l'anglais bénéficient :

- d'un enseignement explicite de la langue;
- d'organiseurs visuels et graphiques;
- de démonstrations;
- de textes très bien mis en forme;
- de textes de fiction et non romanesques à des niveaux de difficulté gradués;
- de devoirs modifiés (compétences linguistiques en anglais 1 et 2), de devoirs différenciés (compétences linguistiques en anglais 3, 4 et 5);
- d'occasions d'établir des liens avec la langue maternelle ou de traduire dans celle-ci (en fonction des compétences linguistiques et d'alphabétisation dans cette langue);
- d'un accès à des ressources bilingues, y compris des dictionnaires, des textes et des ressources Web bilingues;
- d'un accès à la technologie d'aide;
- de temps supplémentaire pour terminer les devoirs;
- de temps supplémentaire pour terminer les examens, notamment les tests de rendement et les examens en vue du diplôme.



Au secondaire deuxième cycle, les programmes des apprenants de l'anglais peuvent être adaptés à leur niveau de compétence. Par exemple, les apprenants de l'anglais qui ont des compétences en anglais de niveaux 1, 2 et 3 – de débutant à intermédiaire – s'inscrivent en général dans les cours d'ALS, terminent le programme d'études d'ALS et intègrent les cours de beaux-arts, d'éducation physique ou d'autres cours facultatifs avec leurs camarades des classes ordinaires. Les apprenants de l'anglais qui ont des compétences en anglais de niveaux 1 ou 2, ou au début du niveau 3, ont besoin d'aide supplémentaire lorsqu'ils intègrent les classes ordinaires.

Ces aides peuvent inclure des documents et des devoirs modifiés, l'enseignement direct de la langue, du temps supplémentaire pour terminer les devoirs et les examens, l'accès à des outils permettant de traduire les mots ou les concepts dans la langue maternelle, l'accès à des aides à l'étude, l'accès à un enseignant ou à un aide-enseignant d'ALS, et la médiation culturelle.

Les apprenants de l'anglais qui ont des compétences en anglais de niveaux 3, 4 et 5 (niveau intermédiaire supérieur) s'inscrivent en général dans des cours obligatoires ordinaires, comme l'anglais, les mathématiques et les études sociales, et dans des cours facultatifs avec leurs camarades des classes ordinaires. Les apprenants de l'anglais qui ont des compétences en anglais de niveaux 3, 4 et 5 ont en général besoin de l'aide de leurs enseignants pour les références linguistiques (complexité linguistique) et culturelles associées au contenu scolaire. Les aides peuvent inclure des classes complémentaires, un enseignement direct de la langue, du temps de discussion accru pour expliquer les références culturelles ainsi que les concepts du processus et la langue, du temps supplémentaire pour terminer les devoirs et les examens, l'aide à l'étude et le tutorat par les pairs.

Financement et codage des apprenants de l'anglais

Les élèves étrangers étudiant en Alberta ne sont pas admissibles aux subventions d'ALS. Toutefois, du financement est accordé aux élèves admissibles en vertu de l'article 8 de la *School Act* et qui satisfont à la définition des élèves subventionnés du *Funding Manual for School Authorities*. Les renseignements suivants sont tirés du *Student Information System User Guide*. Ils peuvent se révéler utiles au moment de déterminer si un élève est admissible aux subventions d'ALS et d'établir le code d'ALS à appliquer.

Les subventions d'ALS aident les élèves dont le niveau de compétence en anglais les empêche de participer pleinement aux expériences d'apprentissage de leur classe. Du point de vue du financement, il existe deux catégories d'élèves d'ALS : les élèves subventionnés et les élèves non subventionnés.

Codes des élèves subventionnés

- Code 301 : anglais langue seconde (subventionné). Cette catégorie inclut les élèves qui ont le droit d'accéder à l'enseignement en vertu de l'article 8 de la *School Act* et qui satisfont à la définition des élèves subventionnés du *Funding Manual*

for School Authorities. Ce code s'applique aux élèves nés à l'étranger, y compris les immigrants récents, les réfugiés et les enfants de parents non canadiens qui détiennent un permis d'études ou un permis de travail valide.

Pour de plus amples renseignements sur le droit d'accès à l'enseignement pour les élèves nés à l'étranger, consultez la rubrique *Accès et financement pour les élèves étrangers en Alberta : Foire aux questions* de l'annexe G : Programmes d'accueil d'élèves étrangers.

- Code 303 : anglais langue seconde (subventionné). Cette catégorie inclut les élèves qui ont le droit d'accéder à l'enseignement en vertu de l'article 8 de la *School Act* et qui satisfont à la définition des élèves subventionnés du *Funding Manual for School Authorities*. Ce code s'applique aux élèves nés au Canada, comme les Premières Nations, les Métis et les Inuits, les francophones, les Huttériens, les Mennonites, et aux enfants nés au Canada de parents immigrants.

Aspect culturel

Scénario

Quand Atin s'est inscrite à l'école en Alberta, le conseiller en orientation de l'école lui a recommandé de compléter ses cours d'ALS et de mathématiques par des cours facultatifs, comme l'art dramatique, l'art, l'éducation physique ou les études professionnelles et technologiques. Le conseiller pensait que la nature visuelle et interactive de ces cours permettrait à Atin de pratiquer et d'améliorer son anglais. Pour son cours facultatif, Atin a choisi l'esthétique.

Après un mois de cours, M^{me} Thompson, l'enseignante d'esthétique, est allée demander conseil à M. Shepherd, l'enseignant d'ALS d'Atin. Elle ne comprenait pas pourquoi Atin se comportait de façon impolie. Atin refusait de la regarder même lorsque M^{me} Thompson s'adressait directement à elle ou lui faisait des remarques constructives. Au début, M^{me} Thompson pensait qu'Atin ne comprenait pas ce qu'elle disait, mais elle est maintenant persuadée qu'Atin lui désobéissait délibérément. Une fois, lorsque M^{me} Thompson a demandé à Atin de la regarder, celle-ci a fixé le sol en souriant comme si tout cela était une blague! M^{me} Thompson voulait savoir si M. Shepherd rencontrait le même problème avec Atin, et si c'était le cas, comment il faisait face à son comportement.

Analyse

M. Shepherd a dit à M^{me} Thompson qu'Atin ne faisait probablement pas exprès de se comporter de façon impolie. Il lui a expliqué que dans sa culture, il est poli d'éviter le regard de son interlocuteur lorsque celui-ci est d'un grade ou d'un statut plus élevé. Il savait également qu'Atin, comme de nombreuses autres personnes de cultures ayant un style de communication indirecte, n'est pas du tout à l'aise avec les confrontations. Sourire pendant la confrontation permet à Atin de minimiser le conflit. Cela indique qu'elle fait preuve de bonne volonté envers son interlocuteur. Ayant établi une relation de confiance avec Atin, M. Shepherd a proposé de lui expliquer comment son comportement est perçu. Il a également recommandé à M^{me} Thompson quelques ressources culturelles précises.

Apprendre l'anglais

L'acquisition des compétences linguistiques tant sociales que scolaires est importante pour les apprenants de l'anglais. Jim Cummins établit une distinction entre deux aspects importants de l'apprentissage d'une langue : les compétences de base en communication interpersonnelle et les aptitudes linguistiques scolaires et cognitives⁴.

Les compétences de base en communication interpersonnelle (CBCI) concernent la facilité à converser en anglais. Il s'agit de la langue utilisée dans un contexte social. Lorsque nous discutons en toute simplicité avec nos amis des événements de la fin de semaine (p. ex., un match de soccer, des sorties et des fêtes de famille), nous utilisons les CBCI.

Les aptitudes linguistiques scolaires et cognitives (ALSC) concernent la langue requise pour réussir à l'école. Les aptitudes linguistiques scolaires sont essentielles pour que l'élève participe aux tâches d'apprentissage exigeantes sur le plan cognitif qui s'inscrivent dans les programmes d'études. Lorsque nous expliquons des concepts, formulons des opinions, participons à des débats, résumons un texte ou rédigeons un rapport de recherche, nous faisons appel aux ALSC.

Les CBCI et les ALSC se développent simultanément.

Codes des élèves non subventionnés

- Code 302 : anglais langue seconde (non subventionné). Ce code est attribué aux élèves qui ne sont admissibles à aucun financement d'Alberta Education, subvention d'ALS ou autre. Il s'applique aux élèves étrangers payants ayant besoin du soutien des programmes d'ALS.

Profil d'un apprenant typique de l'anglais, code 302 : élève étranger

Les élèves étrangers sont généralement issus de familles ayant accès à un ensemble de possibilités pour leurs enfants. Habituellement, mais pas toujours, ils intègrent le secondaire premier cycle ou deuxième cycle. Ces élèves sont en général des enfants qui réussissent sur le plan scolaire, qui possèdent des compétences de lecture et d'écriture en anglais ainsi que certaines connaissances méta-grammaticales, mais qui ont souvent des compétences orales limitées. Les besoins des élèves étrangers sont souvent différents de ceux des autres apprenants de l'anglais, par exemple les élèves réfugiés, qui ne possèdent peut-être pas les mêmes acquis scolaires. L'enseignement différencié permet de s'assurer que les classes d'ALS encouragent le perfectionnement des élèves étrangers tout en complétant leurs apprentissages antérieurs.

Les parents des élèves étrangers cherchent un système scolaire qui offrira à leurs enfants de solides bases scolaires et favorisera l'amélioration de leurs compétences en anglais. Ils veulent ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants et pensent que si ces derniers peuvent comprendre, parler, lire et écrire l'anglais, ils seront mieux armés pour réussir dans la vie. Les élèves étrangers peuvent s'installer en Alberta avec leurs parents. Habituellement, l'élève habitera avec ses proches ou avec des amis de la famille résidant en Alberta qui ont été désignés pour être son gardien. Parfois, l'élève sera placé en famille ou en résidence.

Préparation de classes inclusives : intégration des apprenants de l'anglais

Les enseignants qui comptent des apprenants de l'anglais dans leurs classes ont le défi particulier de structurer l'enseignement de façon à couvrir efficacement les programmes d'études et, en même temps, à répondre aux besoins linguistiques uniques des apprenants de l'anglais. Les stratégies suivantes de planification et d'enseignement sont conçues pour aider les enseignants. La liste n'est pas exhaustive, et des stratégies supplémentaires visant à faciliter l'enseignement donné aux apprenants de l'anglais sont disponibles dans *English as a Second Language Kindergarten to Grade 9 Guide to Implementation*.

Pendant la phase de planification :

- déterminer les concepts clés, le niveau langagier et les connaissances préalables nécessaires pour atteindre les objectifs des programmes d'études;
- concevoir une évaluation préalable pour faire le point sur les connaissances des apprenants et déterminer leurs besoins d'apprentissage pour atteindre les résultats d'apprentissage des programmes d'études;
- élaborer des expériences d'apprentissage d'« activation » ou de « création » des connaissances acquises en fonction des besoins des apprenants dans la classe (à partir de l'évaluation préalable);
- mettre au point des leçons, réunir des ressources et élaborer des documents en se basant sur les besoins des apprenants; prendre soin de les adapter au niveau de langue des apprenants de l'anglais tout en maintenant le niveau « conceptuel » des résultats d'apprentissage du niveau scolaire;
- modifier les activités d'apprentissage pour les compétences linguistiques de niveaux 1 et 2 et établir des distinctions pour les compétences linguistiques de niveaux 3, 4 et 5, au besoin;

Enseignement de la langue par le contenu

L'objectif clé de l'enseignement de la langue par le contenu consiste à aider les élèves à comprendre des tâches, des situations et des sujets divers dans toutes les matières et à mettre en pratique ce qu'ils ont compris. La langue et les concepts continuellement introduits et renforcés en établissant des connexions favorisent non seulement une continuité de l'apprentissage pour tous les élèves, mais offrent également une répétition nécessaire pour les élèves d'ALS. Lorsque les enseignants intègrent l'enseignement explicite de la langue dans leurs leçons, les apprenants de l'anglais acquièrent immédiatement des connaissances scolaires et des aptitudes linguistiques scolaires et cognitives.

Les apprenants de l'anglais ont besoin d'interactions soutenues avec des camarades parlant anglais pour apprendre la langue. Cela peut avoir lieu pendant les travaux de groupe ou par groupes de deux lorsque les élèves résolvent des problèmes ensemble dans un contexte d'apprentissage pratique et expérientiel. L'apprentissage coopératif structuré aide les apprenants de l'anglais à :

- développer une interdépendance positive, une manière d'apprendre à partir des modèles langagiers et des compétences de groupe de leurs camarades;
- montrer leurs connaissances sur leur culture et leur propre domaine de compétence;
- tirer profit de la redondance naturelle suscitée par les questions posées et les réponses données ainsi que par les devoirs communs pour résoudre les problèmes.

- concevoir les plans de leçon de façon à intégrer les points suivants :
 - des minileçons portant sur l’enseignement explicite des langues qui sont associées aux concepts enseignés selon le niveau des aptitudes linguistiques de l’élève;
 - la répétition des idées et des concepts clés du programme;
 - des occasions d’apprentissage coopératif attribuant à chaque élève un rôle et une intervention orale (fournir des soutiens et des échafaudages au besoin);
 - une évaluation dynamique, par exemple, des observations, des miniconférences, des contrôles de compréhension et des autoévaluations par les élèves.

Pendant la phase d’enseignement :

- s’assurer que les leçons définissent clairement les objectifs ainsi que les points de départ et les conclusions reconnaissables, p. ex., établir des routines ou des composantes de leçon prévisibles marquées par les changements de lieux, d’aides visuelles et d’accessoires;
- susciter l’intérêt des élèves à l’aide de différents contenus, p. ex., des démonstrations, des éléments visuels, des vidéos, des ressources numériques, des textes, l’apprentissage coopératif et des discussions;
- laisser le temps aux apprenants de l’anglais d’assimiler ce qui a été dit, lu, visionné ou entendu et d’élaborer leurs réponses;
- exploiter les occasions qu’ont les élèves d’interagir pendant les leçons ou à la suite de celles-ci en :
 - posant des questions (à tout le groupe, en petits groupes, en groupes de deux);
 - répétant ce qui a été dit à un camarade (se tourner vers un camarade et lui parler);
- reconnaître les moments propices à l’apprentissage et fournir au besoin des soutiens et des échafaudages aux apprenants;
- fournir un accès aux outils, par exemple, les stylos de lecture, les traducteurs et les dictionnaires bilingues;
- laisser la place aux discussions entre camarades dans la langue maternelle de l’apprenant de l’anglais (selon la langue et la facilité d’expression dans la langue maternelle de l’apprenant de l’anglais);
- évaluer les élèves à l’aide d’évaluations dynamiques et non officielles, p. ex., des questionnaires, des tests de fin de cours, des contrôles de devoirs, des rapports;
- donner aux élèves la possibilité de corriger, de réviser et de refaire les devoirs et les tests lorsque la langue a nui à leur performance;
- recommencer ou passer en revue les leçons, au besoin, en fonction de la compréhension de l’apprenant des concepts et de la langue.

Conclusion

En raison de leurs connaissances d'autres pays, cultures ou langues, les apprenants de l'anglais introduisent une dimension internationale dans les classes et les écoles de l'Alberta. Lorsqu'on leur donne l'occasion de développer les compétences linguistiques dont ils ont besoin, ces élèves se font tout naturellement les chefs de file de la sensibilisation au reste du monde et de la compréhension culturelle, non seulement dans les écoles de l'Alberta, mais également dans la société albertaine.

Les sections suivantes de ce guide peuvent également vous être utiles :

Annexe G : *Accès et financement pour les élèves étrangers en Alberta : Foire aux questions*

Notes en fin de chapitre

1. Coalition for Equal Access to Education, "Demographic Trends," <http://www.eslaction.com/index.php?page=demographics> (Accessed August 5, 2010).
2. Ibid.
3. Ibid.
4. Jim Cummins, *Empowering Minority Students* (Sacramento, CA: California Association for Bilingual Education, 1989).